40 Année - N° 3058. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 12 Mai 1928.

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Pour la Publicité extra régionale s'adresser au BUREAU PARISIEN DES JOURNAUX DE PROVINCE, 12, Rue Blanche, PARIS, 9e, Régisseur exclusif.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 1,25
Réclames (la ligne)..... 1,00
Commerciales (la ligne)..... 1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

RÊVER SA VIE...

A P. A..., IN MEMORIAM

Par autorisation spéciale de l'auteur nous publierons successivement dans Sisteron-Journal *deux articles sur Paul Arène ; au moment ou de grandes fêtes se préparent dans notre ville et ou la mémoire de Paul Arène sera glorifiée, nous sommes persuadés que nos lecteurs liront volontiers ces deux articles. A M. DHUMEZ* Sisteron-Journal *adresse ses remerciements.*

Du Petit Niçois :

Vers la fin d'août, comme les figues mûrissaient, je fus une fois de plus à Sisteron, sur la tombe de Paul Arène.

L'épitaphe est connue. Le choix qui en fut fait a été critiqué. Il y faut revenir.

*
* *

La dalle est large. En tête, un soubassement sans colonne. « *Ici repose auprès de son père et de sa mère..* etc..» Au pied du soubassement, un coq en terre de Vallauris à l'émail terni, une ou deux couronnes négligées, zinc incolore. Sur la dalle à gauche, une énorme croix de la Légion d'honneur gravée dans la pierre, avec ruban ; à droite gravée de même, les palmes académiques, non moins grandes et non moins enrubannées. En bas, ces vers en cursive :

Hôte du paysage où ton esprit courait
D'Avignon aux cent tours au port bleu des Marti-
[gues,
De la ruelle obscure où Domnine pleurait
Au jardin paternel où rêvait Jean-des-Figues . .
A. S.

C'est un mélange étonnant où l'amitié, la maladresse et la vanité se frôlent.

A. S., en effet, sont les initiales d'un ami, Armand Silvestre, qui recueillit avec Angelo Mariani et préfaça, publication posthume, les poésies de Paul Arène.

Le coq fut un hommage, par trop naïf, d'Isabelle Arène. Elle s'était souvenue de l'ex-libris de son frère, un blason sectionné par le milieu, jadis choisi par le macaronique Antonius Arena, ancêtre dont, intellectuellement au moins, se réclamait le poète. D'une aigle noire, en pointe, on ne voit que la queue et les serres, tandis que, en chef, l'oiseau gaulois chante, flanqué en dextre de ces mots : *Gallus cantat, Gallus cantavit* et à senextre de ceux-ci : *Gallus cantabat, Gallus cantabit.*

Les palmes et la croix avaient été mises là par le frère de l'écrivain, Jules Arène, qui, aimant la pierre sculptée, fit, sur la dalle, ménager de petites gorges pour l'eau, afin que le relief ne souffrit pas !

Le poète heureusement, avait pensé à sa tombe. Il en avait de son vivant, composé les alentours. A la droite de sa future place, au cœur même du tertre maternel, il avait fait planter un amandier et sceller un vieux chapiteau romain, marbre rose presque païen. A la gauche, près de la croix paternelle finement forgée, qu'il respecta, il avait semé la graine d'un pin sylvestre. Aujourd'hui, les deux arbres veillent sur lui et jouent de leur ombre légère sur cette inscription qu'il a certainement voulue et qui, large, nette, tient le milieu de la pierre :

M'EN VAU L'AMO RAVIDO
D'AGUE (1) PANTAIA MA VIDO.

*
* *

Mon confrère, M. Pierre Dévoluy, que j'admire, tant pour son œuvre propre que pour son œuvre régionaliste, — il présida aux destinées du félibrige et perpétue Mistral parmi nous en groupant et traduisant ses inédits, — s'est très nettement inscrit en faux contre cette épitaphe.

« *Même après sa mort*, écrivait-il le 21 février 1926, *la sombre guigne ne le* (Arène) *voulut pas lâcher : saviez-vous, mon ami, qu'elle lui vola son épitaphe?.. Si vous allez à Sisteron visiter sa tombe, vous y lirez deux vers gravés* :

M'en vau l'âmo ravido
D'avé (2) pantaia ma vido...
Je m'en vais l'âme ravie
D'avoir rêvé ma vie...)

Or, je sais bien, et tous ses amis et Mistral le premier de tous ont bien su, qu'Arène avait choisi pour épitaphe :

Gaio, ai pantaia ma vido.
(Gaie, j'ai rêvé ma vie...)

Pourquoi a-t-on remplacé ce cri lapidaire, aux sonorités helléniques et si profondément, si discrètement mélancolique, par deux vers de mirliton qui ne signifient pas grand'chose et qui, j'en ai la conviction, ne sont pas d'Arène ?...

Certes, Mistral, dans l'*Aïoli* du 17 décembre 1896, avait écrit : « *Pauvre Arène !... La dernière fois qu'il vint à Maillane, il y a deux ans, pendant que nous dînions et que l'on plaisantait, il nous dit : « Moi, quand je mourrai, savez-vous quelle épitaphe j'ai choisie : « Gaio, ai pantaia ma vido ! »*

Et mon distingué confrère d'ajouter, en note, à la fin de cet article, reproduit, qui clôt la première *phrase d'Almanach* de Mistral : « *Arène avait-il donc modifié son épitaphe avant de mourir ? Mistral ne le croyait même pas et il fut même assez ému et attristé en apprenant que l'inscription gravée sur la pierre de Sisteron n'était pas : « Gaïo, ai pantaia ma vido !...* »

En présence du coq de Vallauris et des palmes académiques, j'ai eu, jadis, moi aussi peur d'une déformation, non pas à cause du texte qui n'est pas nécessairement mirlitonesque, mais à cause des maladresses qui l'avoisinent.

Aujourd'hui je n'ai plus cette peur.

Quand Arène plaisantait, il était impénétrable. Or, on *plaisantait* ce jour-là à la table de Mistral.... On était gai.... Arène savait l'être et le demeurer.

Mieux que personne, le père de Mireille connaissait la grande part qu'avait eu le rêve dans la vie de son ami, qui, notamment en 1871, l'avait eu pour confident et lui avait écrit de Sisteron et de Beaucaire des lettres tout à fait intimes.

A ce repas, devant Madame Mistral et peut-être devant des amis, alors qu'il s'agissait d'épitaphes ou de rêves, Arène, déjà usé, avait craché et, lapidaire, hellénique, son épitaphe avait jailli. Ayant horreur qu'on s'apitoyât sur lui, il avait dit : « *Gaio, ai pantaia ma vido.* »

Mais telle n'était pas la vérité. Il ne l'avait jamais rêvée gaie, sa vie ; il l'avait rêvée, — tout court, — ayant trouvé que c'était le seul moyen de vivre. Il s'y était tenu et se montrait, pour finir satisfait : « *Je m'en vais satisfait d'avoir rêvé ma vie* » La rime, elle, demandait, qu'il — ait ou non fait ces vers — : *Je m'en vais l'âme ravie d'avoir rêvé ma vie !...* »

Sa vraie pensée, il ne la donna que deux ans après le déjeuner chez Mistral. De passage à Marseille, un mois avant de mourir, alors qu'il ne « *plaisantait* » plus, il vit Lazarine de Manosque. Cette amie, félibresse, reçut la confidence de son rêve subsistant, le même jadis confié à Mistral, rêve, non de joie, mais d'amour !... Sa vie, Arène l'avait rêvée, il n'avait pas vécu son rêve. Quoi d'étonnant qu'à sa sœur qui venait souvent à Antibes durant les derniers jours, il ait tout simplement confié la modification dont doute M. Pierre Dévoluy !...

*
* *

Elle résulte de toute son œuvre, cette modification.

Peut-être devrait-on garder l'habitude, ou y revenir, de juger les écrivains par le seul côté qui convienne. Ils se mettent à nu quand ils écrivent beaucoup plus que par ce qu'ils font ou ce qu'ils disent !!...

Arène, même en dehors de *Jean des Figues* et de la *Chèvre d'Or*, a montré dans cent passages, édités ou non, qu'il ne connaissait qu'une recette pour vivre : *Rêver sa vie* !.. J'en citerai quelques-uns où ces termes mêmes figurent.

Dans le *Gil Blas* et l'*Illustré Moderne* — en 1892 et en 1889, — deux articles intitulés, l'un *Un peu de syriaque*, l'autre, *Une après-midi au Louvre*, reproduisent tous deux cette phrase-ci : « *Comme ils ont raison, ceux qui se consolent du présent dans le passé et au lieu de vivre rêvent leur vie !...* »

Dans le *Vaillant petit bossu, du Midi Bouge*, on lit : « *Dès l'école, l'enfant rêve sa vie.* »

Arène dans l'*Echo de Paris* du 3 VII 1892, a écrit un conte qui figurera dans les inédits du poète que j'ai annoncés. Il est intitulé : « *Rêver sa vie* » et contient en toutes lettres la recette :

« *Pour vivre heureux rêve ta vie* »

Dans un manuscrit inachevé que je suis en train de déchiffrer et dont certaines données seulement ont servi pour *Domnine*, totalement différente d'ailleurs, je lis textuellement :

«... *Qu'il serait doux de vivre là et d'être pour de bon M. de Segurette. Il se livrait à cela sans remords, en brave garçon qui aurait pu faire un poète, résigné ou décidé, non à vivre, mais à rêver sa vie...* »

Enfin, — et ici, en raison même des termes qui sont identiques, je songe malgré moi, au mirliton, dont, en prince *d'oc*, qui souffre sans doute du mot *ravido*, rimant banalement avec *vido*, parle mon distingué confrère, — je transcris ces vers envoyés à Rodin, pour le remercier d'une sphinge de bronze entourée de sirènes que lui avait adressée le grand sculpteur. Paul Arène fait dialoguer la sphinge qui est la vie avec les sirènes qui sont les rêves et il termine :

— « L'oubli flotte en tes cheveux longs ! »
— « Ma lèvre froide est savoureuse !... »
— « Nous tenons et nous consolons !... »
— « Je suis l'implacable amoureuse !... »
— « Qui fut nôtre part sans effroi
En plein azur, l'âme ravie,
Car nous sommes le rêve !... » — « Moi,
Je suis la Douleur et la Vie !... »

Ces lignes, où tout le poète s'est trahi figurent dans « *Poèmes et Fantaisies* », page 189 des poésies d'Arène. Je ne les crois pas mirlitonesques ; elles signifient quelque chose. Il est vrai qu'elles sont en français... et que... jamais, si passionné que je sois du provençal, je ne me permettrai de juger des vers de cette langue, qui n'est pas, hélas ! ma langue maternelle.

Qu'il me soit permis, en mémoire de celui qui partit sans effroi, de demander à M. Pierre Dévoluy, qu'Arène a connu à Antibes, de vouloir bien, un jour, lui aussi, parler de la vie, ce *psaume sous les étoiles* !.... Meilleure à rêver qu'à vivre, il nous confirmera peut-être qu'on la peut rêver tout court, c'est-à-dire exempte de douleur, sans pour autant la rêver.. gaie !...

Le grand poète de Maillane ne serait pas pour cela contredit, lui qui, n'ayant pas connu la probable confidence ultime du Sisteronnais, a cependant rédigé cette équivalente épitaphe :

« *O doux et franc poète, ô âme d'or, ô fils de limpide race provençale, qu'elle te soit légère à Sisteron la terre mère que tu as illuminée de ta gloire.* TON RÊVE EST FINI..., *mais ton énergie nous reste.* » (3).

Hubert DHUMEZ.

(1) Sic. (2) Sic. (3) Prose d'Almanach, Bernard Grasset, 1926.

L'Affaire de l'Usine Electrique de Sisteron devant le Conseil Général des Basses-Alpes

La question qui préoccupe si gravement nos concitoyens a eu un écho devant le Conseil général des Basse Alpes dans la séance du 8 Mai co

Nous avions songé tout d' faire émettre par le Conse un vœu invitant M le Pré ratifier la convention qu venue entre la ville de Société des Forces M rance, avant que le intéressé lui aussi gagements de la S

© VILLE DE SISTERON

à délibérer sur cette question.

Notre distingué collègue M. Charles Fruchier a fait remarquer qu'il convenait peut-être de laisser à cette affaire son caractère municipal. L'ordre du jour et simple a alors été proposé. Le sens de cet ordre du jour est formel : il affirme que les intérêts du Département ne sauraient être, en aucun cas sacrifiés. Il a donc été voté à l'unanimité.

Comme il est d'un intérêt évident pour le département que les engagements souscrits par la Société soient tenus, nous avons la conviction que M. le Préfet des Basses-Alpes, si dévoué à nos populations, prendra toutes mesures utiles pour la conservation des droits de nos concitoyens.

C'est là la phase administrative de l'affaire.

Il faut néanmoins que le public soit exactement éclairé sur la question. C'est le seul but que je poursuis. A cet effet je me propose d'exposer l'affaire de l'usine électrique de Sisteron dans quelques articles, aussi succincts que possible. Ils seront envisagés au point de vue purement objectif sans se soucier des personnalités.

Je demande instamment à nos concitoyens de vouloir bien accorder quelque attention à cet exposé. Lorsque l'affaire aura été entièrement soumise aux lecteurs, nous pourrons, dans une réunion publique et contradictoire, *de laquelle toute politique devra être bannie,* fournir toutes explications orales et entendre les justifications qui pourraient se produire.

Nous espérons ainsi arriver à la manifestation de la vérité.

C'est là notre unique désir.

Emile GALICI,
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES ALPES.

Réponse à M. Joseph Turcan
PREMIER ADJOINT

Il est exact, M. l'Adjoint, que pour faire non pas échec, (nous n'étions point si naïfs) mais seulement opposition à M. Charles Baron, nous avons recommandé à quelques amis, par lettres personnelles, la candidature radicale-socialiste du citoyen Muzy. Vous prétendez que le résultat n'a pas répondu à nos espérances ? A notre sens, nous avons obtenu beaucoup plus que nous n'osions espérer. 2.500 voix en 48 heures de campagne sur le nom de ce brave Muzy, avouez que c'est un succès ! Vous tirez de cette élection des conséquences au moins inattendues.

Que les électeurs du canton aient préféré les doctrines marxistes de M. Charles Baron au radicalisme un peu simplet du citoyen Muzy, vous ne sauriez en conclure que nos personnalités politiques ont été visées et mises en échec. Vous demandez à Galici de se démettre de ses fonctions. " Faites place tout de suite, dites-vous, à votre successeur désigné, M. le Maire de Sisteron ". Voyons, voyons, M. l'Adjoint, il faudrait pourtant nous entendre. Il y a quelques mois, dans votre journal, *La Défense*, vous demandiez des poursuites contre M. le Maire, et aujourd'hui vous le proposez pour le titre honorifique de Conseiller Général !!!

Pour habitués que nous soyions à vos sautes d'humeur, cette fois-ci, vous paraissez aller un peu fort. Vous voilà tombé dans les bras de M. le Maire, après avoir demandé contre lui les rigueurs du Code. Il est vrai que cette ce étreinte ne serait, aux dires rtains, qu'un baiser Lamourette et uveau Néron, vous murmureriez nt :

e mon rival mais c'est pour l'étouffer. »

s avoir été jusqu'au jour du scrutin "tête de liste" M. Emile Paret serait relégué après le vote, par suite d'un de ces tours de prestidigitation dont vous êtes coûtumier, au rang de 21e conseiller municipal (nous n'aurons plus que 21 conseillers municipaux au lieu de 23 par suite de la diminution de la population.) Il serait donc prudent pour M. Emile Paret avant d'aspirer à la dignité de Conseiller Général de veiller à la sauvegarde de son écharpe de maire qui nous parait sérieusement compromise. En tout cas, M. l'Adjoint, nous nous sommes déjà rencontrés dans les campagnes électorales, vous d'un côté, nous de l'autre. Vous n'avez point eu à vous féliciter des résultats. Chacun sait, du reste que c'est là l'unique raison de votre rancœur. Nous pourrons donc encore nous mesurer au moment venu avec vous et votre nouveau candidat ; l'issue de la lutte sera sans nul doute la même. Dans ces conditions, que M. le Maire ne se laisse pas trop troubler par le mandat que M. l'Adjoint fait miroiter à ses yeux. Qu'il nous permette au contraire de lui rappeler, en toute amitié, la morale de la fable que nous apprenions ensemble sur les bancs du collège de Sisteron :

« Il m'a dit qu'il ne fallait pas
« Vendre la peau de l'ours avant qu'on [l'ait mis bas. »

Emile GALICI,
Conseiller Général.

Docteur R. ROBERT.

Aux anciens Combattants

Les maires du département des Basses-Alpes ont reçu de M. le Préfet la circulaire suivante :

En application du décret du 1e mars 1928, inséré au *Journal Officiel* du 3 mars page 2422, déterminant les conditions d'attribution de la carte du combattant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que cette formalité peut être remplie directement par les intéressés ou associations, en s'adressant au Comité ou par l'intermédiaire du maire de leur commune, et c'est cette dernière procédure qui semble être la plus pratique et la plus sûre.

Je vous fais adresser, à cet effet, un certain nombre de demandes de carte du Combattant, en vous priant de vouloir bien inviter les titulaires du certificat provisoire, à remplir très exactement le questionnaire, que je vous serais très obligé de faire parvenir ensuite au Comité, en y joignant :

1° Le certificat provisoire d'ancien combattant.

2° Une photographie récente pour identité, ayant 0.03 X 0.04.

Il vous sera adressé, en échange, la carte définitive du Combattant, qui sera remise par vos soins aux intéressés.

En conséquence les anciens combattants sont priés dans leur intérêt, de se munir au plus tôt de la photographie règlementaire et de se présenter à la mairie de leur résidence pour établir leur demande de carte de Combattant cette formalité devant être faite sauf prolongation avant le 31 mai.

Le Président de l'Amicale se tient à la disposition des membres de la société qui éprouveraient quelque difficulté pour établir leur demande et les informe qu'il a reçu un certain nombre d'imprimés.

Le président, E. Audibert.

DESTRUCTION FOUDROYANTE
DES PUNAISES
et de leurs œufs par l'OXYTOUT
insecticide liquide
Droguerie P. BERNARD
25, Rue Droite, SISTERON

Conseils aux Educateurs de Vers-à-Soie

Le ver-à-soie et son élevage
Phases de la vie du ver à soie

Le ver-à-soie vit à l'état de chenille 21 à 26 jours, parfois même 28 à 30 jours, si la nourriture est distribuée avec parcimonie et si le temps est frais.

La chenille, à la veille de tisser son cocon, pèse, en moyenne, de 1 gr. 5 à 2 gr. 1, mesure de 5 à 6 centimètres, et a atteint environ le diamètre d'un crayon ordinaire. Elle s'accroit donc excessivement vite, et dans des proportions vraiment extraordinaires. Aussi, est-elle rapidement à l'étroit dans sa peau, qui l'enserre ainsi qu'un dur fourreau.

Quatre fois, au cours de sa brève existence, elle passe par des périodes d'immobilité, la tête levée, de chacune vingt-quatre heures, pendant lesquelles, par un travail pénible, elle change de peau. C'est ce qu'on appelle les " *mues* ". On dit vulgairement : " Le ver dort ". C'est une expression impropre.

Le temps compris entre deux mues est absorbé par l'accomplissement intensif des fonctions de respiration, de digestion, d'absorption, d'évacuation et de locomotion.

Il est dénommé " *âge* ".

De la naissance au jour où elle file son cocon, la chenille supporte quatre mues et franchit cinq âges.

Le premier âge, de l'éclosion des œufs à la première mue dure approximativement : 3 à 4 jours ; le deuxième âge : 3 jours ; le troisième âge : 3 jours ; le quatrième âge : 3 ou 4 jours ; le cinquième âge, l'âge de la " grande faim " ou " grande frèze ", 4 à 7 jours.

Au terme du cinquième âge, le ver à soie cesse de manger, digère les morceaux des dernières feuilles absorbées ; évacue les excréments ; relève la tête, l'agite ; prend une teinte claire, transparente. On dit qu'il est " mûr ", prêt à " monter ".

Mis sur une claie appropriée, il dépose la bave, sortie de sa trompe soyeuse, en traçant des huit, à peu de distance autour de son corps, pour construire sa prison dorée ou blanche. Au bout de vingt-quatre à quarante-huit heures, le cocon est achevé.

Le ver à soie continue son évolution à l'intérieur de son enveloppe protectrice. Il s'y transforme, sans prendre de nourriture, en chrysalide ; puis en papillon. Vers le dixième jour qui suit la montée, le papillon perce la coque soyeuse et l'abandonne.

Après accouplement, les papillonnes pondent chacune un grand nombre d'œufs. Des œufs fécondés sortent des petites chenilles..... Et le cycle des métamorphoses continue.....

Nécessité d'élever des graines sélectionnées au microscope

Les œufs du ver à soie contiennent, en germe, les caractères des parents dont ils sont nés : vigueur, résistance, aux maladies ou débilité du ver ; forme, couleur et teneur en soie du cocon, etc. Ils les transmettent à leurs enfants, les petites chenilles.

De graines provenant de parents sains et forts, à cocons étoffés, naitront des vers robustes, gros mangeurs de feuilles de mûriers, résistants aux maladies accidentelles, et producteurs de cocons riches en soie, de valeur marchande élevée.

Léon ANGIÈS,
(*A suivre.*)

Papier ver-à-soie
et Thermomètre
en vente à la
Librairie - Papeterie-Imprimerie
Pascal LIEUTIER
25, rue Droite - Sisteron

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

La fête du faubourg. — Depuis que le comité de la République de la Baume a changé de date pour la célébration de la fête de ce coquet faubourg en la portant au mois de Mai, cette cérémonie n'a jamais pu avoir lieu au jour fixé ; les variations de température qui se produisent ce mois là ne permettent pas aux faubourgriens et aux citadins de s'amuser. Cette année comme l'année passée et comme d'autres années il a plu et replu ; il a plu si fort que la musique qui se faisait un plaisir de se faire entendre a dû cesser son programme et se retirer devant une ondée magistrale et le bal qui suivait n'a pu avoir lieu, seul le concours de boules s'est tenu parce que le mistral impétueux a chassé les nuages bien loin.

Allons, c'est entendu, il n'y a pas possibilité de fêter le faubourg au mois de Mai : les dieux se vengent ; pour calmer leur courroux il faut rétablir cette fête à sa date primitive : à la mi Janvier ; il faisait un air vif en ce temps là, il y avait même un peu de neige, mais il y avait aussi un beau soleil, de la belle musique et....un bon vin chaud à boire. Le lundi, après les boules, les pois-chiche et les saucisses fumantes ornaient les tables faubourgriennes tandis que des chansons bacchiques nous menaient jusqu'à la nuit en nous amusant et en nous faisant passer une excellente soirée.

Faubourgriens, mes amis, ne chassez pas le naturel, il revient au galop, les évènements vous l'indiquent.

Comité des Fêtes. — Dans un précédent entrefilet le Comité avait annoncé qu'une grande tombola-souscription serait bientôt lancée au profit de nos prochaines fêtes et œuvres de bienfaisance.

Autorisé, par arrêté préfectoral du 7 Mars dernier, ce projet est en pleine réalisation, et on trouve dès à présent des billets en vente chez tous les commerçants de notre ville et ceux de la région. On pourra voir cette semaine dans les magasins de M. Emile Pellegrin fabricant de meubles, les lots très importants offerts par le Comité, consistant en : Un bon de la D. N. de 10.000 fr. ; une chambre à coucher en acajou, valeur 3000 fr. ; une machine à coudre marque Original Victoria-Munldos, valeur 1.000 fr. ; une bicyclette automoto valeur 550 fr. ; un service de table art moderne valeur 450 fr., ainsi qu'une quantité de très jolis lots offerts par des particuliers et commerçants.

FOIN de première coupe à vendre sur pré
Chez ARNAUD aux Cordeliers.

Recensement de chevaux et voitures. — Les opérations de recensement et classement des chevaux et voitures hippomobiles auront lieu à Sisteron le 14 Juin prochain.

Devront être présentés tous les chevaux et juments de 5 ans et au-dessus, et tous les mulets et mules de 3 ans et au-dessus, sauf ceux qui ont précédemment été réformés dans la commune ainsi que toutes les voitures qui ne sont pas affectées exclusivement au transport des personnes qu'elles soient pourvues d'un attelage ou non. Les propriétaires sont instamment invités, pour s'éviter des pénalités, de s'assurer au secrétariat de la mairie avant le 20 Mai que les animaux qui figurent au Registre des déclarations sont bien ceux actuellement en leur possession,

© VILLE DE SISTERON

Exposition de la Durance.

Nous apprenons avec plaisir que sur la proposition de M. Emile Galici, Conseiller Général, l'Assemblée départementale a mis gracieusement à la disposition du Comité de l'Exposition de la Durance, les bâtiments de l'ancienne Sous-Préfecture pour la durée des fêtes.

Nos remerciements au Conseil général ainsi qu'à notre dévoué représentant à la dite assemblée.

Nos hôtes.

Dans la soirée du 6 au 7 courant, M. Herriot, ministre de l'Instruction Publique, Mme et M. Marot, adjoint au maire de Lyon, M. Valette, préfet du Rhône, et sa suite, se rendant de retour de Giens, d'Hyères à Lyon, sont descendus au Touring-Hôtel où ils ont dîné et passé la nuit. Ces voyageurs de marque sont repartis le matin direction Lyon après avoir passé une excellente nuit dans cet hôtel.

Trois simples scènes.

Trois mille hommes se jettent à l'eau pour sauver leur chef. La rivière est profonde et torrentueuse, mais ce sont tous de bons nageurs.

Une bataille rangée entre les soldats de la garde du sultan de Khoraçan et l'armée des rebelles.....

Une bacchanale orientale dont le luxe et la beauté n'ont jamais été égalés.....

Voilà trois simples scènes du film SULTANE, *la superproduction de M. Raoul Walsh, le metteur en scène de* L'Enfant Prodigue *et du* Voleur de Bagdad.

Avis. — *M. Auguste Grivannes, de Sèderon, herboriste à Manosque, tient à mettre en garde sa fidèle et honorable clientèle contre les agissements d'un certain individu, souvent accompagné d'un de ses anciens employés, qui vend dans les foires et marchés de la région, des produits en faisant prévaloir la marque* « GRIVANNES » *pour mieux duper le public.*

M. Grivannes tient à préciser qu'il n'a jamais cessé son commerce, et encore moins qu'il a permis à quiconque de faire usage de son nom pour la fabrication et la vente de ses produits d'herboristerie.

Méfiez-vous des contrefaçons ! Exigez la marque « GRIVANNES » *pour être servis en toute confiance.*

CINÉMA-CASINO

Samedi 12 soirée, Dimanche 13 matinée

— avec orchestre symphonique —

PARAMOUNT-JOURNAL

Actualités du Monde entier

Mariage Electrique

Comique en deux parties

SULTANE

Film le plus riche et le plus somptueux que l'on puisse imaginer.

Remerciements et avis de décés

Madame Vve Augustin MOUTTE et ses enfants ; Mademoiselle Louise MOUTTE ; M. Joseph AILLAUD de PERNES et sa famille ; M. et Madame GAUDROT née Honnorat ; les familles JALFAN, BARDONNENCHE, RIPERT RICHAUD, RUSCONI de Marseille, PELLEGRIN de Thèze; THOUVA de Marseille, POLYCARPE de Marseille, remercient leurs parents, amis et connaissances ainsi que la Société des Mutilés de Sisteron des marques de sympathies reçues à l'occasion du décès de Monsieur

Augustin MOUTTE

leur époux, père, frère, oncle et cousin regretté, décédé à Sisteron à l'âge de 59 ans. Les obsèques ont eu lieu à Sisteron le 8 Mai 1928.

Conseil de la semaine

A tous ceux qui étouffent, à ceux qui ont la respiration sifflante et de l'oppression au moindre effort, aux asthmatiques, aux bronchiteux, il faut conseiller la poudre Louis Legras. Ce merveilleux remède calme en moins d'une minute et d'une façon durable les plus violents accès d'asthme, le catarrhe, l'emphysème, la toux de la bronchite chronique et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 francs (impôt-compris. adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, Paris.

ETAT-CIVIL

du 4 au 11 Mai 1928

NAISSANCES

Arlette Marguerite Jacqueline Orcières, route des Combes.

Simone Mariette Marianne Alphonse à la Chaumiane.

Geneviève, Noélie, Valentine Elisabeth Catherine Buès, rue du Jalet.

MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Auguste Eysseric, 65 ans, hôpital.

Augustin Joseph Moutte, 59 ans, aux Plantiers.

Emission Rentes 5 o/o

Amortissables nettes d'impôts

PRIX : 455 francs

On souscrit à la **Banque des Alpes** *en l'espèces, Bons de la Défense Nationale, Bons du Trésor 6 o/o 1923 décennales 1919-29,* etc

---

Hôtel-Restaurant *à remettre cause fatigue, dans jolie ville Vaucluse avec ou sans immeuble. S'adresser : GOUIN, APT (Vaucluse).*

Boucherie Richaud

Installation Moderne

Chambre froide.

Fabrique de glace

Téléphone 16.

Dr AUDIBERT-ROUSSET

33, Boulevard Philipon - Marseille

nez, gorge, oreille, larynx

chirurgie de la Tête et du Cou

Consultation : **20 Mai** *de 8 heures à midi (Hôpital Sisteron)*

COMMUNE DE MISON

SECTION DES ARMANDS

Fête Patronale des 12, 13 et 14 Mai 1928.

Samedi 12 Mai à 20 h. 30, Retraite auux flambeaux. Bal avec orchestre.

Dimanche 13 Mai, Réveil en fanfare. A 10 heures, apéritif d'honneur offert aux membres honoraires. A 15 heures, **Concert** offert par la Fanfare de Laragne. A 15 h. 30, **Grand Bal public** avec le concours du *Printania-Jazz* de Sisteron. A 16 h. 30, Course de bicyclettes, 1er prix, 30 frs. 2me prix, 10 frs. Course en sac, prix, 5 frs. Jeu de la Poële, prix, 10 frs. Jeu de la Cruche, prix 10 francs. Jeu des Trois Sauts, prix 10 frs. Course aux œufs, prix, 10 frs. A 20 h. 30, Farandole par la Fanfare, Reprise du bal public. A 23 heures, Concours de Valse, une bouteille de Champagne.

Lundi 14 Mai, **Concours de Boules ferrées.** 1er prix : 300 francs plus la moitié des mises. 2e prix : 50 frs et l'autre moitié des mises. Les mises sont fixées à 10 francs par équipe de 3 joueurs. Inscriptions avant 9 heures dans les cafés. Les parties commenceront aussitôt. A 2 h. 30, **2e concours de boules.** 1er prix : 50 frs. et l'autre moitié des mises fixées à 10 frs. par équipe de 3 joueurs. 2e prix : 10 frs. et l'autre moitié des mises. A 16 h. **Reprise du Bal public** avec le même orchestre. Garage pour motos, vélos, voitures chez Mme PACROS. Les jets de fusées et pétards sont rigoureusements interdits. Les joueurs de boules devront se conformer au règlement qui sera affiché devant la mairie.

Pour la Commission : FRANCOU.

Vu, le maire de Mison : CLEMENT.

Le président, BLANC ; le vice-président, ABEL C.

Attention !...

Une clientèle de plus en plus nombrense

voilà les résultats du travail

de la

MAISON A. MARTIN

TEINTURIER-DÉGRAISSEUR

Professionnel

10, place Jean Marcellin - GAP

Usine Moderne

Son nettoyage â sec parfait de tous vêtements

par clarification constante de la benzine

Sa spécialité de teintures aux nuances modes, sur tous tissus

Ses fins coloris sur robes de soirées

Livraison sous 5 jours

Ses noirs fins pour deuil en 24 heures

Un bon repassage, une belle teinture

C'est bien !

Mais, avec une remise à neuf impeccable

C'est mieux !

Repassage incomparable

prix modérés

La Maison se charge du glaçage des cols, plastrons, manchettes, du stoppage et des teintures de fourrures

Dépôt :

Madame BORRELLY

15, rue Saunerie, SISTERON

Seule dépositaire

En vente à la librairie Lieutier

PORCS CASTEL Elevage VIERZON (Cher)

A vendre toute l'année directement sans intermédiaire, j'expédie franco de port et emballage, mortalité de route à ma charge. Porcelet, depuis 50 fr. la pièce. DES PORCS DE 1er CHOIX. — Demandez-moi mes prix pour toutes catégories. Reviens-moi.

ROYAL WINDSOR

Le célèbre Régénérateur de la Chevelure

Incomparable pour rendre aux cheveux gris leur couleur naturelle, arrêter la chûte et tous soins de la chevelure.

DÉPOT — 28, Rue d'Enghien, 28. — PARIS

En vente partout

Location d'Autos

LA SUPER LIMOUSINE 4 ET 6 PLACES

DOUBLE SEPARATION -:- DERNIER CONFORT

TAXI : JEAN RULLAN

Téléphone 17. — SISTERON — Rue Mercerie No 6

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468

Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

DEPOT

de la Cordonnerie Française

LÉON MAUREL

-:- 5, Rue Droite, Sisteron -:-

Bonnes et Belles Chaussures en tous genres vendues au prix de fabrique

— Grand choix — de Pantoufles à bon marché

CHAUSSURES sur mesures. Livraison rapide

La maison se charge des réparations

La clientèle profitera du Carnet familial.

M. Maurel continue la vente des articles de bourrellerie et cordages avec baisse de prix.

---

où se chausser ?

Mme Vve Adolphe AUTRAN

11, Rue de Provence - SISTERON - (B-A)

offre à sa nombreuse et fidèle clientèle un grand choix de chaussures de luxe, demi-luxe et travail pour tout âge, de qualité irréprochable, d'un chaussant parfait à des prix très modérés

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

---

les Automobiles CITROËN SONT :

simples-robustes-économiques-bon marché

COMPAREZ LES PRIX ! !

Une conduite intérieure CITROEN cataloguée 25.600 frs. est livrée avec éclairage et démarages électriques, dispositif d'éclairage "Code" avertisseurs de ville et de route, essuie glace automatique ; montre, compteur kilométrique, indicateur du niveau d'essence, freins sur les 4 roues avec *Servo frein* filtres à air, à huile et à essence, thermomètre de radiateur, miroir rétroviseur, peinture émail avec filets, garnitures intérieures, premier choix, sièges ajustables à volonté, outillage complet, 5 roues garnies, enjoliveurs de roues, etc., etc.

Demandez des renseignements sur la FAMILIALE 6 places 9 cv. et sur la conduite intérieure demi-luxe à 22.600 francs.

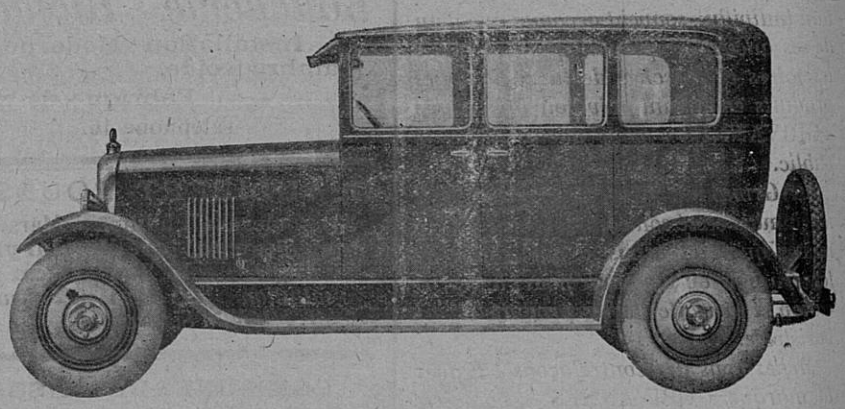

---

atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFECTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix moderés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

Mise en place IMMEDIATE par presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant :

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON